



ORGANISATION INTERNATIONALE PLANET'ERE

c/o Association québécoise pour la promotion
de l'éducation à l'environnement (AQPERE) – Collège de
Rosemont - 6400, 16^e Avenue Montréal, H1X 2S9 Québec –
Téléphone: 514-376-1065 - Télécopieur: 514-376-1905
E-mail : infoplanetere@crosemont.qc.ca

PROJET RESEAU DES ECOLES FRANCOPHONES



A.S.F.E.
**Association pour la Solidarité
des Forestiers et Environnementalistes**

ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE D.D. ET L'ERE
SUR LES ECOSYSTEMES FORESTIERS
ET DES ZONES HUMIDES

B.P: 10119 Douala - Cameroun
Tél. / Fax: (237) 99 02 89 69
E-mail: asfe09@yahoo.fr
Récépissé N° 27-RDA-J10-BAPP

CAMPS ECOLOGIQUES DES JEUNES DU RESEAU

RAPPORT DE LA JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES 2011

L'Association pour la Solidarité des Forestiers (ASFE), depuis deux ans organise les activités pour la célébration de la journée Mondiale des Zones Humides, en collaboration avec le point focal Ramsar, le Directeur de la Coopération du MINEP. Cette année, élue année des forêts par les Nations Unies, le Secrétariat Exécutif de la convention, dans le but de rapprocher les forêts aux zones humides en raison de leur complémentarité à travers le cycle de l'eau, a retenu comme thème : « **Les forêts : Vitales pour l'eau et les zones humides** ».

En effet, dans la perspective de relayer le gouvernement et la communauté internationale dans le but de conserver la nature et de protéger l'environnement telle que stipule notre objectif, nous, membres de l'ASFE, nous nous sommes déployés cette année à Douala sous le thème : « **reboiser la zone côtière du littoral, une action salutaire pour la gestion durable des zones humides du fleuve Wouri : cas des mangroves de Youpwé** » à travers les articulations que nous déroulerons dans ce présent rapport.

PHASE PREPARATOIRE

À partir du mois d'octobre jusqu'au début des activités effectives, l'ASFE a tenu neuf réunions préparatoires qui ont permis de mettre sur pied un Comité Technique d'Organisation. Celui-ci a eu pour mission d'élaborer un chronogramme de préparation, le budget, le programme des activités, de rédiger et de cheminer les correspondances, de suivre et d'exécuter toutes les tâches concourantes à la réussite de la JMZH 2011 à Douala. Ledit comité était composé comme suit :

BUREAU EXECUTIF

- Président : **MANDENG Marc Richepin**
- Secrétaire général : **Madame NDJEL Nicole**
- Chargé des Relations publiques : **POUTH POUTH Joseph F.**
- Chargé des Affaires Financières : **NDIE Jean Pierre**
- Chargé du Comité scientifique : **MBOCK Paul Armand**

MEMBRES D'HONNEUR

- **Dr. NDEMBOU Samuel**
- **Monsieur BAKOLON Jacques**
- **Monsieur NAS AMOUYE**
- **Monsieur SADOS TOUONSI**
- **Père DJEWAO ZENDRE désiré**
- **Rev. SIMEN Serge**

EXECUTION DES ACTIVITES

1- VISITE D'ETUDE ET JOURNEE DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS RIVERAINES DE YOUNPWE.

L'objectif de cette journée était d'identifier les problèmes écologiques, faire un état de lieu global présentant la dégradation de cet écosystème et de sensibiliser les populations riveraines pour la prise en main de la gestion durable de leur milieu de vie.

A cette occasion, nous avons été accompagnés par Madame ELOUNDOU Joséphine, Déléguée Départementale du Ministère de l'Environnement et de la Nature (MINEP) du Wouri, de la Présidente de l'Agence de Développement de Douala (ADD) Mme YALA KOUM et du Président National de l'ANACAV, Monsieur ONANA Marius.

Après les différentes allocutions, nous avons procédé au reboisement symbolique de la zone concernée par la mise en terre des plants offerts par Madame le Délégué Départemental du MINEP du Wouri, une action qui devra être relayée par l'Association des Jeunes Volontaires de Youpwé et nécessitera un renforcement des capacités des ressources humaines locales disponibles, matérielles et financières.



Dans le cadre de la visite d'étude proprement dite, nous avons eu à faire un état de lieu sur :

- **Le déboisement**

L'une des espèces ligneuses la plus sollicitée de cet écosystème, appelée par les riverains le « MATANDA », est utilisée comme bois de chauffe, et subit une exploitation abusive et non contrôlée. Aujourd'hui les acteurs de ce métier vont à 7 km de la berge, ce qui suppose que tous les « MATANDA » proches ont été tous coupés.

- **La sablière**

On dénombre plusieurs carrières de sable qui sont la cause à n'en point douter de la destruction des habitats des espèces aquatiques de la mangrove. L'aménagement de la carrière contribue aussi grandement à la déforestation.



- **La pollution**

Les déchets sont retrouvés partout, ce qui est justifié par la rareté des bacs à ordures et d'une collecte très peu fréquente de la société HYSACAM. L'absence des toilettes publiques au marché de Youpwé pour les usagers et les commerçants est ce qu'il y'a de plus grave car les rivières et le fleuve sont les lieux où toutes ces personnes se soulagent. Comment pouvons-nous, nous nourrir du poisson provenant d'une eau qui est souillée ? Certaines structures de fabrication de glaces déversent également leurs effluents dans la mer.



- **Les activités commerciales**

Le commerce principal est la vente du poisson sous toutes ses formes. Ce qui entraîne des commerces connexes tels que : les restaurants, les boutiques, les bars, les hôtels, les magasins de gros et des petits commerces très diversifiés. Les problèmes ici sont l'absence des infrastructures adéquates et la déforestation des mangroves dans le but d'installer les campements des pêcheurs.



2- LE 02 FEVRIER 2011 JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Dès 13 heures, les participants commencent à arriver au lieu de la cérémonie. Et vers 14 heures 30 minutes, avec l'arrivée des autorités et des personnalités invitées et autres panélistes commencent effectivement l'évènement par les différentes allocutions. C'est le **Directeur de l'IPD-AC, le Dr NDEMBOU Samuel** qui ouvre le bal des allocutions qui sont clôturées par le Chef du 3^{ème} degré du quartier de la cité des enseignants de Ndogsimbi **Sa Majesté MEYONG BIZOLE**, suivant l'ordre de préséance stipulé dans le programme joint en annexe.

Cette partie protocolaire nous conduit enfin dans le clou de la journée avec le début de la table ronde pendant laquelle les quatre intervenants nous ont édifié sur la situation alarmante de la destruction de la zone humide, des mangroves de la zone côtière de Youpwé en particulier, et de l'environnement en général.

Après les propos liminaires du modérateur **Monsieur BAKOLON Jacques, Directeur adjoint de l'IPD-AC**, le premier panéliste **Christophe SADOS TOUONSI, Formateur à l'IPD-AC**, qui intervenait sur les généralités concernant les zones humides et les mangroves, a d'abord défini et présenté la typologie de ces écosystèmes. L'étendue et la distribution de la mangrove en Afrique ont permis de se rendre compte de l'importance de celles-ci, et des services et fonctions qui en découlent. Il a enfin, présenté les menaces et les conséquences de la destruction de cette mangrove pour finalement proposer les initiatives de conservation de celles-ci.

Le deuxième intervenant **Monsieur ISSOLA Délégué Régional du MINFOF du Littoral**, en présentant l'action du Ministère de la Forêt et de la Faune (MINFOF), a exposé sur le programme de sensibilisation que son département a mis en place pour susciter l'intérêt des populations sur cet aspect hautement sensible et vital. Il a rappelé que des lois sur les forêts existent bel et bien mais que l'ignorance de ces textes contribue pour beaucoup à l'incivisme observé. Le programme de reboisement initié par son département a aussi été déroulé.

Tout en se félicitant de l'initiative des jeunes de l'ASFE, la troisième intervenante **Madame ELOUNDOU Joséphine, Déléguée Départementale du MINEP au Wouri**, dans le cadre des actions menées par son département, a rappelé tout le soutien du MINEP et du gouvernement à la Convention Ramsar par la ratification de celle-ci en 2006 par le Cameroun. Depuis lors, un cadre institutionnel est mis en place pour assurer la conservation et la gestion durable des zones humides.

Enfin, **Monsieur NAS AMOUYE, Formateur à l'IPD-AC**, en présentant l'impact économique de la gestion durable des zones humides et des mangroves, a édifié les participants sur les richesses incommensurables que regorge cet écosystème fragile. La vie des espèces et autres essences dans ces lieux constituent une source de revenu importante, si l'exploitation est contrôlée, et dotée d'un cadre institutionnel performant.



CONCLUSION ET SUGGESTIONS

Définies comme des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, les zones humides et les mangroves en particulier, constituent à n'en point douter une richesse naturelle dont dépend notre bien-être physique et psychologique. Il s'agit, pour une exploitation efficiente dont l'impact économique se révèle indéniable, de mettre en place un cadre institutionnel adéquat, une procédure de conservation et un mécanisme de gestion durable de cet écosystème vital.

Pour ce faire il est alors suggéré de :

- maintenir et poursuivre la sensibilisation des populations à la conservation des zones humides et des mangroves ;
- mettre en place un programme de renforcement des capacités des populations ;
- interpellier les pouvoirs publics à plus d'implications aux initiatives de ce type d'activité ;
- susciter l'esprit de préservation et de défense de notre environnement;
- exhorter la communauté internationale, et Ramsar en particulier à appuyer les différentes initiatives qui seront menées par l'ASFÉ, sur les plans matériel et financier, dans le cadre des activités immédiates et futures de ses objectifs ;
- considérer ce regroupement des jeunes comme un relais permanent et dynamique des orientations du Secrétariat Exécutif de Ramsar.

Il convient de le relever, pour encourager les structures qui ont participé et se sont impliquées à la réussite de cette célébration. Nous leur présentons nos sincères remerciements pour leurs contributions de tous ordres.

Il s'agit en particulier de :

- l'Institut Panafricain pour le Développement Région Afrique Centrale (IPD-AC) de Douala pour la mise à disposition de ses infrastructures qui ont servi de cadre à l'évènement, de son appui financier et moral, ainsi que l'implication personnelle de Monsieur le Directeur dudit Institut, de ses collaborateurs et formateurs ;
- Le Port Autonome de Douala pour son soutien financier hautement apprécié et sa participation effective aux activités ;
- les Délégations Régionales et Départementales du MINEP et du MINFOF du Littoral pour leur appui technique, matériel et financier ;
- l'Agence de Développement de Douala pour son apport moral ;
- tous les étudiants de l'IPD-AC en général et de l'unité de Formation Analyse et Evaluation de Projets (UF-AEP) en particulier pour leur présence permanente et leur soutien moral et organisationnel.
- La Société GWZ pour son soutien matériel.

Fait à Douala, le 07 février 2011

Pour l'Association pour la Solidarité des Forestiers et Environnementalistes (ASFÉ)

La Secrétaire

Le chargé du comité scientifique

Le Chargé des Relations Publiques

Ngo Biboum épouse Njéjé

Paul Armand Mbock

Joseph Fredy Pouth Pouth

Le Président

Marc Richépin Mandeng